



" Au plus près des clubs Vosgiens "

Réunion du Comité de Direction du District des Vosges de Football
Salle Jacques Georges – District des Vosges de Football
Mardi 2 juillet 2024 – 18h30

Personnes présentes

Membres élus :

Pierre BÉRETTA – Hervé BOILLOT- Alain COLNÉ - Gilles CÔME – Éric FEBVRE – Thierry GAILLOT - Anthony GUEDES - Bruno HERBST - Johanie HUMBLOT (visioconférence) - Pascale LAPÔTRE – Fabrice LENOIR – Christian NICHINI - Patrick PHILIPPE - Sophie PIERREL (visioconférence) – Emeric PRÉAU (visioconférence)

Consultant

Daniel DAUBIÉ

Personnel :

Benjamin DÉsirÉ, responsable administratif

Personnes excusées

Membres élus :

Alex ANY - Bruno CAISSUTI - Jean-Paul DELAHAYE – Patrick EDGARD - Daniel VALENTIN

Consultants : Laurent BENIER - Patrick GEBHART

Compte rendu

Approbation du PV de la réunion du CD du mardi 18 juin 2024

Aucune remarque verbale ou écrite n'étant exprimée, le comité directeur adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 20 février 2024.

Installation du Bureau

Le nouveau Comité de Direction du District a été installé pour le mandat 2024/2028 lors de l'Assemblée Générale Elective du 28 juin dernier : POUR : 86,71 % - CONTRE : 13,29 %

Réuni ce jour le Comité de direction reconduit M. Bruno HERBST, candidat à sa propre succession, à la présidence du District des Vosges de Football.

Sur proposition du président, les membres du Comité approuvent la composition du nouveau bureau :

- Vice-président/Secrétaire Général : Christian NICHINI
- Vice-président/Trésorier Général : Pierre BERETTA
- Vice-présidents : Patrick PHILIPPE – Fabrice LENOIR – Thierry GAILLOT

Labels JEUNES

Une nouvelle procédure à suivre pour la délivrance du Label Jeunes, ainsi que de nouveaux critères devant être remplis par le club, seront appliqués à partir de la saison 2025/2026.

Les responsables techniques de chaque secteur accompagneront les responsables de la vingtaine de clubs de leur territoire pour réunir les conditions nécessaires à l'obtention de la labellisation.

Réunions décentralisées

- Lundi 26 août : à EPINAL, salle Jacques Georges du District
- Mercredi 28 août : secteur BULGNÉVILLE/CONTREXÉVILLE/ VITTEL
- Jeudi 5 septembre : à SAINT-AMÉ
- Lundi 9 septembre : à BRUYÈRES



" Au plus près des clubs Vosgiens "

Gestion des clubs

Une réunion d'information de l'URSSAF se tiendra sine die la deuxième quinzaine de septembre dans les locaux du District.

CDA : rentrée des arbitres

Stages de rentrée

Samedi 7 septembre sur la journée (repas pris en charge par le District) : arbitres de D1 et D2

Dimanche 8 septembre : Jeunes arbitres.

Samedi 14 septembre, demi-journée : arbitres de D3 et D4

Commissions

Il est souhaitable que le responsable de chaque commission désigne un secrétaire, à charge pour ce dernier de transmettre le PV de toute réunion au secrétariat du District.

FAFA

« Le Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) est une contribution annuelle de la Fédération qui vise à accompagner le développement et la structuration du football amateur. Cette enveloppe budgétaire est alimentée en grande partie par la FFF, ses partenaires majeurs ainsi que la Ligue de Football Professionnel (LFP) par solidarité avec le monde amateur.

Le FAFA comporte quatre champs d'intervention : l'emploi, l'équipement, la formation et le transport. Les dispositifs sont ouverts aux instances décentralisées, clubs affiliés à la FFF et aux collectivités locales, ces dernières uniquement pour le volet "Équipement". La Ligue du Football Amateur est chargée, au sein de la FFF, de sa mise en application et du suivi des demandes de subvention. » (Source : le site de la FFF)

Un (une) responsable FAFA sera installé(e) à la rentrée.

Personnel

Des mouvements sont prévus dans les semaines à venir.

Finances

Aide aux clubs

- Charte du Sport (Conseil Départemental) : 50 000 €
- ANS : saison 2022/2023 : 5 clubs avaient déposé un dossier ; saison 2023/2024 ; 10 clubs ont été candidats, la somme globale accordée au District étant de 15 000 €

Remboursement des frais de déplacements

Les frais engagés dans le cadre d'une activité bénévole donnant droit à une réduction d'impôt représentent 18 000 €. Le District privilégie cette pratique plutôt que le remboursement par virement bancaire.

Prochaine réunion du Comité de Direction : mardi 20 août 2024

Le secrétaire de séance

Christian NICHINI

Le président de séance

Bruno HERBST